



pôle emploi

Déclaration Unifiée de Cotisations Sociales – EDI  
COPLAT 4.2 – COPAYM 4.2

---

Cahier des charges Pôle emploi - 2014

Référence	Cdcf Ducs EDI Pôle emploi
Version	0.17
Date	24 juin 2014
Etat	
Rédacteur	Joëlle CLAVREUL

[Historique de la documentation](#)

## État des éditions / révisions

Ver.	Date	§ Modifiés & Action <sup>(1)</sup>	Acteur	Raisons de l'évolution
0.1	22 Oct 07		M.Guihard L.Hergat	Création du document
0.2	04 Dec 07	Pages 12, 37 (M)	L.Hergat	Ajout de la zone DEB 94
0.3	18 Dec 07	Page 73 (M)	L.Hergat	Modification des institutions
0.4	16 Juillet 08	Paragraphe 3.1.3 & 4.1.3 (C), Paragraphe 3.2.1.1, 3.2.1.1.3, 3.2.1.2, 6.1.3.3.2 (M)	L.Hergat	Modifications DRA – AVA 2008
0.5	28 Janv 09	Toutes	L.Hergat	Intégration Pôle emploi
0.6	27 Avril 09	Tous les EN4 (M)	L.Hergat	Mapping Coplat Copaym Code effectifs sur les EN4
0.7	24 juin 09	Paragraphe 6.1.3.1 (M)  Paragraphe 3.1.3, 4.1.3, 3.2.1.1, 3.2.1.1.3, 3.2.1.2, 5, 7 (M)	L.Hergat	Exemple de déclaration « Paiement groupé »  Modifications DRA – AVA 2009
0.8	21 juin 10	Paragraphe 2 (C)  Paragraphe 4.1.3, 5.1.3, 4.2.1.1, 4.2.1.1.3, 4.2.1.2, 4.4.1.1, 4.4.1.2, 7.1.3.3.2, 8 (M)	L.Hergat	Reprise du recouvrement Assurance Chômage par les Urssaf  Modifications DRA – AVA 2010
0.9	29 juin 10	Paragraphe 2 (M)	L.Hergat	Complément sur le Reprise du recouvrement Assurance Chômage par les Urssaf
0.10	10 oct 11	Tout	G. Pouliquen	Conséquences du transfert du recouvrement aux URSSAF et ouverture de la DUCS-EDI CNCS
0.11	03 nov 11	Tout	G. Pouliquen	Suite aux remarques lors de la relecture
0.12	05 Avril 12	Tout	G.Trimoreau	Intégration des références COPAYM 4.2
0.13	12 Avril 12	Tout	G. Trimoreau	Suite aux remarques lors de la relecture
0.14	14 Mai 12	Page 9- point 8	G.Trimoreau	Précision sur le point 8 - page 9
0.15	23 Juillet 13		G. Pouliquen	Projet ANI : nouvelles cotisations 125, 126 et 127
0.16	28 Août 13		G. Pouliquen	Projet ANI : prise en compte des documents validés et nouvelles règles de gestion

---

0.17	24 Juin 14	Nouveau paragraphe 2.1.1 Modification paragraphes 2.2 et 3.2	J. CLAVREUL	CAC 2014 : prise en compte impacts de la convention d'assurance chômage du 14 mai 2014.
(1)	<b>C</b> : Création	<b>M</b> : Modification	<b>D</b> : Demande de validation	<b>S</b> : Suppression <b>V</b> : Validé

---

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b><u>Introduction.....</u></b>	<b><u>5</u></b>
1.1.1	Le périmètre.....	5
1.1.2	La méthode.....	5
1.1.3	Rappel de la structure d'un Coplat 4.2 DUCS-EDI Pôle emploi.....	6
<b>2</b>	<b><u>Les Avis de Versement – ADV « Cinéma-Spectacle » .....</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b>2.1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>2.2</b>	<b>Notice fonctionnelle de l'ADV.....</b>	<b>9</b>
<b>2.3</b>	<b>Notice technique de l'ADV .....</b>	<b>12</b>
<b>2.3</b>	<b>Notice technique de l'ADV .....</b>	<b>12</b>
<b>3</b>	<b><u>Les Déclarations Récapitulatives Annuelles – DRA « Cinéma-Spectacle » .....</u></b>	<b><u>19</u></b>
<b>3.1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>19</b>
3.1.1	Les évolutions DRA 2011 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3.2</b>	<b>Notice fonctionnelle de la DRA .....</b>	<b>20</b>
<b>3.3</b>	<b>Notice technique de la DRA.....</b>	<b>23</b>
<b>4</b>	<b><u>Index .....</u></b>	<b><u>32</u></b>

## 1 Introduction

---

### 1.1.1 Le périmètre

Cette documentation vient en complément des normes émises par la Mission Ducs.

Elle met en évidence les équivalences entre une déclaration Pôle emploi sur imprimé papier et une déclaration DUCS EDI.

Elle décrit les spécificités de l'Assurance chômage pour les déclarations EDI suivantes :

- ADV : Avis de Versement
- DRA : Déclaration de Régularisation Annuelle

Le seul régime concerné est celui du Cinéma-Spectacle pour les intermittents relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage. En effet, depuis la clôture de l'année 2010, L'Urssaf assure désormais le recouvrement des autres régimes pour le compte de l'Assurance Chômage.

**Attention** : Ce document ne vise pas à redéfinir toute la norme DUCS de Pôle emploi. Il n'a pour but que de préciser les valeurs attendues, tant réglementairement que techniquement, dans les zones spécifiques aux déclarations Pôle emploi.

Si des zones COPLAT ou COPAYM n'apparaissent pas dans ce document, c'est alors la norme émise par la Mission DUCS qui doit être prise en compte.

### 1.1.2 La méthode

A partir d'exemples d'ADV-DRA papiers, ce document présente la structure DUCS EDI équivalente.

Pour chaque déclaration traitée, la dématérialisation est présentée sous deux axes :

- 1 → Notice fonctionnelle du document papier & explication des rubriques.
- 2 → Notice technique du document papier & sa ventilation en DUCS-EDI.

### 1.1.3 Rappel de la structure d'un Coplat 4.2 DUCS-EDI Pôle emploi

	Contenu fonctionnel de l'enregistrement	Particularité
<b>DEB</b>	Début de fichier	
<b>FR1</b>	Emetteur physique de la déclaration	
<b>FR2</b>	Coordonnées d'un correspondant chez l'émetteur physique de la déclaration	
<b>FR3</b>	Adresse mail du correspondant.	
<b>DT1</b>	Entité juridique déclarante	
<b>DT2</b>	Coordonnées d'un correspondant chez l'entité juridique déclarante.	
<b>DT3</b>	Adresse mail du correspondant.	
<b>MR1</b>	Destinataire physique (le Pôle emploi destinataire)	
<b>AE1</b>	Tiers rédacteur auquel l'entreprise a confié ses déclarations	Les enregistrements AE sont présents uniquement si la déclaration est faite par un tiers déclarant
<b>AE2</b>	Coordonnées d'un correspondant chez le tiers déclarant.	
<b>AE3</b>	Adresse mail du correspondant.	
<b>GEN</b>	Données générales de la déclaration	
<b>EN1</b>	Entité faisant l'objet de la déclaration	
<b>EN2</b>	Coordonnée de l'entité dans Pôle emploi & Coordonnées d'un correspondant dans l'entité déclarée.	
<b>EN3</b>	Montant total des masses ou des cotisations de l'entité déclarée.	
<b>EN4</b>	Effectifs de l'entité déclarée.	
<b>COT</b>	Lignes de cotisation de l'entité déclarée (un enregistrement COT par ligne de cotisation).	
<b>PAI</b>	Paiement & moyen de paiement	

## 2 Les Avis de Versement – ADV « Cinéma-Spectacle »

### 2.1 Introduction

Les déclarations mensuelles de l'Assurance Chômage sont faites via les Avis de Versement (ADV). Elles doivent être remises à Pôle Emploi au plus tard le jour de l'exigibilité sous peine de majorations de retard.

#### 2.1.1 Les évolutions de l'ADV à partir de juillet 2014

La Convention relative à l'indemnisation du chômage, signée le 14 mai 2014 pour une période de 2 ans jusqu'au 30 juin 2016, entraîne certaines évolutions.

- **Déplafonnement de l'assiette des contributions en raison de l'âge du salarié :**  
Les contributions d'Assurance chômage (AC) et les cotisations du régime de garantie des salaires (AGS) sont désormais dues pour l'emploi de tous les salariés, quel que soit leur âge.
- **Modification du taux des contributions d'Assurance chômage des employeurs de salariés intermittents relevant des annexes 8 et 10**

- **Les contributions d'Assurance chômage passent à : 12,8 %**

Part patronale : 8,00 %

Part salariale : 4,8 %

- La majoration de la part patronale demeure applicable sans changement :

L'article 11 de la Loi n° 2013-504 du 14 juin 2013, relative à la sécurisation de l'emploi, institue la création de 3 nouvelles lignes de cotisations à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 à utiliser en fonction de l'objet du CDD et de sa durée. Ces cotisations fonctionnent avec un taux différentiel ; c'est-à-dire que les masses concernées par la majoration figurent à la fois sur la ligne de cotisation habituelle et sur la ligne de majoration.

Objet et durée du CDD	Majoration patronale
CDD contrat d'usage (<= 3 mois)	0,5 %
CDD accroissement activité (<= 1 mois)	3 %
CDD accroissement activité (> 1 mois et <= 3 mois)	1,5 %

- La cotisation AGS reste inchangée : 0,30 %.

- **Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux rémunérations versées à compter du 1er juillet 2014.**

La mise en œuvre informatique de ces évolutions dans les applications de Pole-emploi est opérationnelle dès l'ouverture du service pour les retours ADV de juillet.

D'un point de vue technique, aucun changement n'est appliqué au niveau de la norme des fichiers.


---

Attention, les modèles de documents papier et exemples présentés dans ce cahier des charges n'ont pas été modifiés pour prendre en considération le changement de taux AC. Seules les notices fonctionnelles tiennent compte de la nouveauté réglementaire concernant le déplafonnement de l'assiette des contributions.



2.2 Notice fonctionnelle de l'ADV

**Pôle emploi services**  
Centre de recouvrement Cinéma Spectacle  
www.pole-emploi.fr  
Tél. 3995 – composer le département 99  
(0,15 Euro / min depuis un poste fixe)  
Fax : 0 811 37 08 99



**AVIS DE VERSEMENT**  
[RAPPEL AVANT MISE EN DEMEURE]

Date limite de versement : 15/02/2014  
N° Affiliation : 80 1234567810 99 00  
Période : du 01/01/2014 au 31/01/2014

**Gagnez du temps avec www.pole-emploi.fr pour :**

- saisir une attestation employeur mensuelle
- accéder aux informations réglementaires. \*

**Entreprise concernée par la déclaration**

SARL EXEMPLE  
LES AIGLES DU LEMAN  
LEMAN  
74140 SCIEZ

Nous vous rappelons que les AEM du mois doivent être adressées dès qu'elles sont établies et sont exigibles au plus tard le 15 du mois suivant la date de versement des salaires.

Volet à compléter en cas de MODIFICATIONS DE SITUATION

**Je déclare ne plus employer de personnel :**

<input type="checkbox"/> A titre provisoire	depuis le		<input type="checkbox"/> Nouvelle forme juridique :	depuis le	
<input type="checkbox"/> A titre définitif	depuis le		<input type="checkbox"/> Sauvegarde	date jugement	
<input type="checkbox"/> Cessation d'activité	depuis le		<input type="checkbox"/> Redressement judiciaire	date jugement	
<input type="checkbox"/> Cessation totale	depuis le		<input type="checkbox"/> Liquidation judiciaire	date jugement	

Nom du successeur : \_\_\_\_\_

Administrateur : \_\_\_\_\_  
 Mandataire judiciaire : \_\_\_\_\_  
 Liquidateur : \_\_\_\_\_

SARL EXEMPLE  
01300 PEYRIEU

**Assurez-vous que l'adresse apparaît bien dans la fenêtre de l'enveloppe retour ⇨**

POLE EMPLOI SERVICES - Centre de Recouvrement  
Cinéma Spectacle  
TSA 70113  
92891 NANTERRE CEDEX 9

N° APE : 5620Z    N° URSSAF : 123456789012345    N° Affiliation : 80 123456781 99 00    SIRET : 123456789000011

Titulaire du label « prestataire de service du spectacle vivant » :  NON  OUI N° \_\_\_\_\_

Licence de spectacle :  NON  OUI N° \_\_\_\_\_

Affiliation Congés Spectacles :  NON  OUI N° \_\_\_\_\_

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Changement d'adresse : \_\_\_\_\_

DAJ 4883 - 01/2014

N° Affiliation : 80 123456781 99 00    Période : N401

Rémunérations brutes après déduction    Taux (%)    Sommes dues

B	Assurance chômage (AC) - Toutes les rémunérations	15312,00	X 10,80 % =	1653,00
C	Assurance chômage (AC) - Rémunérations soumises à majoration	1704,00	X 0,50 % =	8,00
D	Assurance chômage (AC) - Rémunérations soumises à majoration		X 3,00 %	
E	Assurance chômage (AC) - Rémunérations soumises à majoration	3890,00	X 1,50 %	58,00
F	Association pour la garantie des salaires (AGS) - Toutes les rémunérations	15312,00	X 0,30 %	45,00
G	<b>TOTAL à payer</b>			<b>1764,00</b>

(\*) Coordonnées bancaires du Centre de recouvrement à utiliser en cas de virement  
BIC : BSUIFRPP    IBAN : FR76 3148 9000 1000 2440 9186 747  
en précisant obligatoirement le libellé suivant : 80 12345678 1 99 00 N401

(\*) Paiement par virement : joindre un RIB ou RICE, si vous ne nous avez pas communiqué vos références bancaires ou si celles-ci ont changé.

**Effectifs inscrits**

Effectifs inscrits : personnel intermittent du spectacle durant la période d'appel

Nombre de salariés concernés : 5  
Nombre de fins de contrat : 1

**Date de la déclaration**

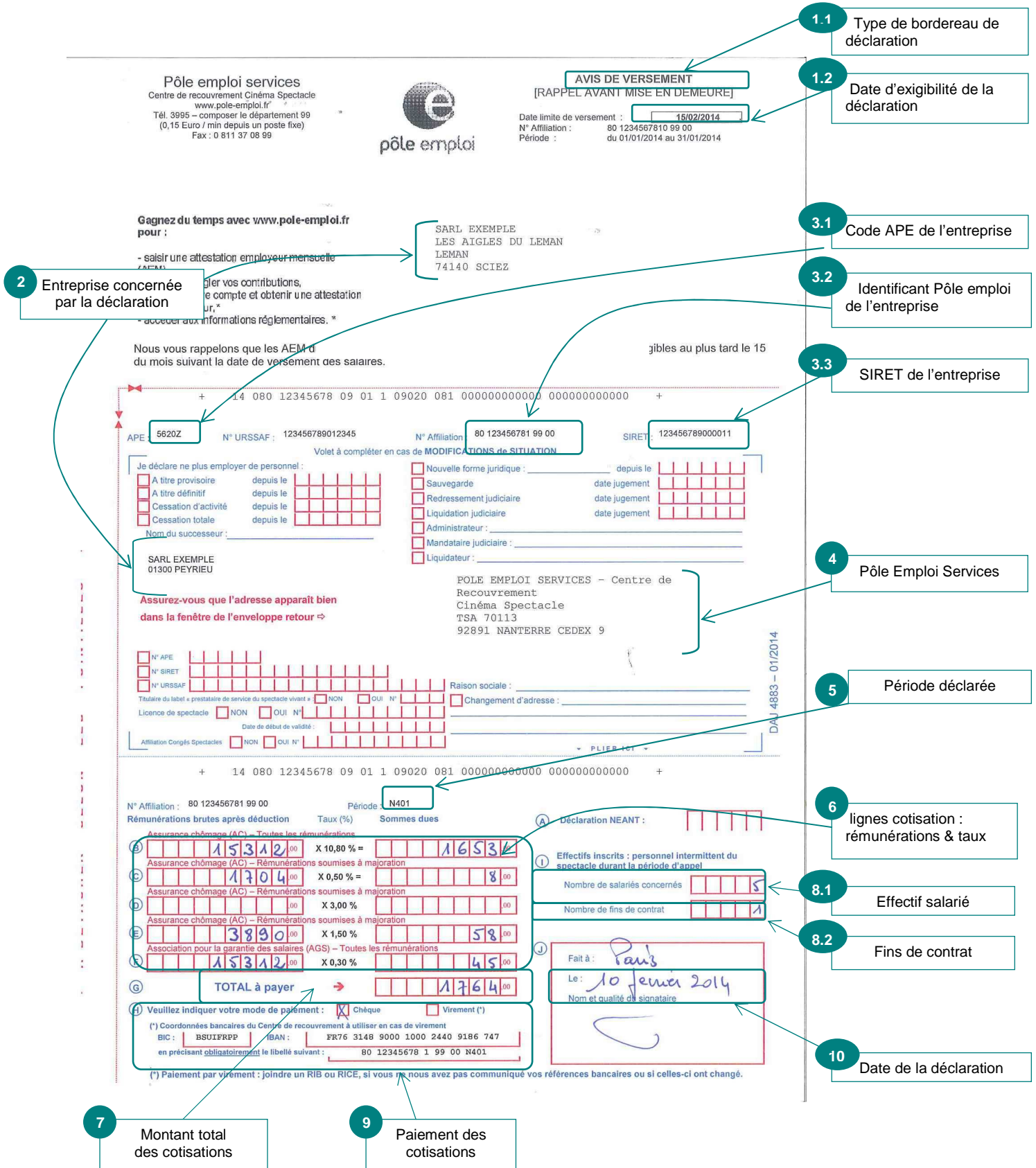
Fait à Paris  
Le 10 février 2014  
Nom et qualité du signataire

Explication des rubriques

N° de rubrique	Libellé de la zone d'ADV	Contenu fonctionnel
1	Périmètre de la déclaration	La date d'exigibilité (date limite de versement), le numéro d'affilié et période d'appel caractérisent le périmètre de toute déclaration Pôle emploi.
2	Entreprise concernée par la déclaration	Coordonnées (nom et adresse) de l'Entreprise concernée par la déclaration.
3	Codifications APE, Urssaf, Pôle emploi et Insee de l'entreprise	Code APE : Caractérise l'activité principale de l'entreprise, N°URSSAF : Identification URSSAF de l'entreprise, L'identifiant Pôle emploi : N° de Compte de l'ent reprise dans Pôle emploi SIRET : Identification INSEE de l'entreprise (N° de Siret).
4	Pôle Emploi Service	Coordonnées de Pôle Emploi Services
5	Période déclarée	Période recouverte par la déclaration.  Pour information → la période est codifiée selon une norme Assurance Chômage : - «N» + dernier chiffre de l'année → N2 correspond à 2012 + 2 Chiffres indiquant le mois correspond à la fin de la période déclarée. Exemple : - N203 correspond au mois de Mars 2012.
6	Lignes de cotisations	<p><b>Assiette de Contributions et Cotisations</b></p> <p>Sont uniquement concernées sur cette déclaration les rémunérations versées à des salariés intermittents, c'est-à-dire des salariés engagés par contrat de travail à durée déterminée et relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage. Les rémunérations versées aux autres salariés doivent être déclarées auprès de l'URSSAF ou de la CMSA (CGSS dans les DOM) territorialement compétente, de la CCSS à Monaco et de la CPS à St-Pierre-et-Miquelon.</p> <p><u>Quels sont les salariés relevant des annexes 8 et 10 ?</u></p> <p>Pour relever de l'annexe 8, ces salariés doivent être engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L.1242-2 3° du code du travail) et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir travaillé dans une entreprise de l'édition de l'enregistrement sonore, de la production cinématographique, audiovisuelle et de films d'animation, de la diffusion de programmes de télévision ou de radio, de la production de spectacles vivants ou de la réalisation de prestations techniques au service de la création et de l'évènement, et répertoriée à l'annexe 8,</li> <li>- avoir occupé des fonctions visées à l'annexe 8.</li> </ul> <p>Pour relever de l'annexe 10, ces salariés doivent être des artistes, au sens des articles L.7121-2 et suivants du code du travail, engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L.1242-2 3° du code du travail)</p> <p>A défaut, les activités concernées ne relèvent pas des annexes 8 et 10.</p> <p>L'assiette des contributions d'assurance chômage est depuis le 1er janvier 1992 identique à l'assiette des cotisations de Sécurité sociale.</p> <p>Cependant, sont exclues de l'assiette des contributions et cotisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les rémunérations des mandataires sociaux,</li> <li>- la tranche des rémunérations dépassant 4 fois le plafond de la sécurité sociale.</li> </ul> <p><b>Cas particulier des salariés âgés de 65 ans et plus : à compter du 1er juillet 2014, les rémunérations versées à ces salariés entrent dans l'assiette des contributions et cotisations.</b></p>

		<p>Par dérogation, si l'assiette de Sécurité sociale est forfaitaire, les contributions d'assurance chômage doivent être calculées sur les rémunérations brutes réelles après déduction pour frais professionnels.</p> <p><b>Précision - en cas de redressement judiciaire ou de sauvegarde :</b></p> <p>Seules les rémunérations versées postérieurement à la date du jugement de redressement judiciaire ou de sauvegarde devront être déclarées.</p> <p><b>Assurance Chômage (AC) toutes les rémunérations :</b></p> <p>Dans cette rubrique, doivent figurer les rémunérations brutes versées aux salariés intermittents, relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage et titulaires d'un contrat de travail.</p> <p><b>Assurance Chômage (AC) rémunérations soumises à majoration :</b></p> <p>Dans ces rubriques, doivent figurer les rémunérations brutes versées aux salariés intermittents, relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage et titulaires d'un contrat de travail en CDD soumis à majoration dans la cadre de l'ANI (c'est-à-dire CDD de durée inférieure ou égale à 3 mois dont le premier jour d'exécution est effectué à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013).</p> <p>La somme des masses déclarées sur les surcotisations CDD doit être inférieure ou égale à la masse de la tranche A du RAC.</p> <p><b>Association de Garantie des Salaires (AGS) toutes les rémunérations :</b></p> <p>Dans cette rubrique, doivent figurer les rémunérations brutes versées aux salariés intermittents, relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage et titulaires d'un contrat de travail.</p> <p>Les affiliés de Pôle emploi services Cinéma Spectacle ne cotisent pas à « l'Assurance Chômage exonération de la part salariale »</p>
7	Montant total des Cotisations	Total des contributions et cotisations dues pour la période déclarée.
8	Effectifs spécifiques aux affiliés de Pôle emploi services Cinéma Spectacle	<p><b>La communication de ces renseignements est obligatoire.</b></p> <p>Il s'agit du personnel intermittent du spectacle durant la période d'appel. Seuls les effectifs salariés qui occupent des emplois relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'assurance chômage et effectivement sous contrat durant la période d'appel doivent être comptabilisés.</p> <p>Toutes les fins de contrat de travail doivent être comptabilisées sur une période : le nombre de fins de contrats de travail peut être supérieur au nombre de salariés concernés</p> <p>Les effectifs demandés sur l'ADV Cinéma Spectacle se découpent en 2 catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ le nombre de salariés relevant des annexes 8 et 10 inscrits durant la période d'appel</li> <li>→ le nombre de fin de contrats de travail durant la période d'appel.</li> </ul>
9	Type de paiement pour le règlement	<p>L'ADV est généralement accompagné d'un paiement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le paiement par chèque : envoi d'un chèque à Pôle emploi par le déclarant.</li> <li>→ Le virement ou le télépaiement : L'ordre de virement est transmis à la banque de l'employeur, qui procède au paiement le jour de l'échéance.</li> </ul>
10	Date de la déclaration	<p>Date à laquelle la déclaration a été faite.</p> <p>Cette date permet à Pôle emploi de vérifier que la déclaration a bien été faite avant, ou, à l'échéance.</p>

### 2.3 Notice technique de l'ADV



**1.1** Type de bordereau de déclaration

**1.2** Date d'exigibilité de la déclaration

**2** Entreprise concernée par la déclaration

**3.1** Code APE de l'entreprise

**3.2** Identifiant Pôle emploi de l'entreprise

**3.3** SIRET de l'entreprise

**4** Pôle Emploi Services

**5** Période déclarée

**6** lignes cotisation : rémunérations & taux

**7** Montant total des cotisations

**8.1** Effectif salarié

**8.2** Fins de contrat

**9** Paiement des cotisations

**10** Date de la déclaration

**AVIS DE VERSEMENT**  
[RAPPEL AVANT MISE EN DEMEURE]

Date limite de versement : 15/02/2014  
N° Affiliation : 80 1234567810 99 00  
Période : du 01/01/2014 au 31/01/2014

**Pôle emploi services**  
Centre de recouvrement Cinéma Spectacle  
www.pole-emploi.fr  
Tél. 3995 – composer le département 99  
(0,15 Euro / min depuis un poste fixe)  
Fax : 0 811 37 08 99

**Gagnez du temps avec www.pole-emploi.fr pour :**  
- saisir une attestation employeur mensuelle  
- gérer vos contributions, votre compte et obtenir une attestation  
- accéder aux informations réglementaires.\*

**Entreprise concernée :**  
SARL EXEMPLE  
LES AIGLES DU LEMAN  
LEMAN  
74140 SCIEZ

Nous vous rappelons que les AEM du mois suivant la date de versement des salaires.

gibles au plus tard le 15

**Volet à compléter en cas de MODIFICATIONS de SITUATION**

**Je déclare ne plus employer de personnel :**

<input type="checkbox"/> A titre provisoire	depuis le	
<input type="checkbox"/> A titre définitif	depuis le	
<input type="checkbox"/> Cessation d'activité	depuis le	
<input type="checkbox"/> Cessation totale	depuis le	

**Nouveaux champs :**

<input type="checkbox"/> Nouvelle forme juridique :	depuis le	
<input type="checkbox"/> Sauvegarde	date jugement	
<input type="checkbox"/> Redressement judiciaire	date jugement	
<input type="checkbox"/> Liquidation judiciaire	date jugement	
<input type="checkbox"/> Administrateur :		
<input type="checkbox"/> Mandataire judiciaire :		
<input type="checkbox"/> Liquidateur :		

**Assurez-vous que l'adresse apparaît bien dans la fenêtre de l'enveloppe retour**

**POLE EMPLOI SERVICES - Centre de Recouvrement**  
Cinéma Spectacle  
TSA 70113  
92891 NANTERRE CEDEX 9

**Assurance chômage (AC) - Toutes les rémunérations**

Rémunérations	Taux (%)	Sommes dues
15312,00	X 10,80 %	1653,26
1704,00	X 0,50 %	8,52
	X 3,00 %	
3890,00	X 1,50 %	58,35
15312,00	X 0,30 %	45,94
<b>TOTAL à payer</b>		<b>1764,07</b>

**Effectifs inscrits : personnel intermittent du spectacle durant la période d'appel**

Nombre de salariés concernés : 5  
Nombre de fins de contrat : 1

Fait à : Paris  
Le : 10 février 2014  
Nom et qualité du signataire : [Signature]

**Coordonnées bancaires du Centre de recouvrement à utiliser en cas de virement**  
BIC : BSUIFRPP IBAN : FR76 3148 9000 1000 2440 9186 747  
en précisant obligatoirement le libellé suivant : 80 12345678 1 99 00 N401

(\*) Paiement par virement : joindre un RIB ou RICE, si vous ne nous avez pas communiqué vos références bancaires ou si celles-ci ont changé.

Comment lire les tableaux qui suivent ?

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
10			Libellé COPLAT de la zone	.. de la zone COPLAT	Correspondance dans un Copaym	Valeurs attendues dans la DUCS-EDI

Permet de voir la correspondance sur la maquette papier

Indique dans quel enregistrement la donnée est attendue

Indique à quelle position de l'enreg. la donnée est attendue

Indique la valeur attendue en DUCS-EDI :  
**En noir** → les constantes, paramètres, qualificants.. etc.  
**En Bleu** → les données fonctionnelles de la déclaration

**Rappel** : Les tableaux qui suivent ne visent pas à redéfinir toute la norme DUCS de Pôle emploi. Ils n'ont pour but que de préciser les valeurs attendues dans les zones spécifiques aux déclarations Pôle emploi.  
Si des zones COPLAT ou COPAYM n'apparaissent pas dans ces tableaux, c'est alors la norme émise par la Mission DUCS qui doit être prise en compte.

### Enchaînement des enregistrements DUCS-EDI sur un ADV

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	DEB (début message)	4	Identification de l'émetteur physique (constante)	AN35	UNB.S002.004 (Hors Groupe)	<b>ES</b> suivie du Siret de l'émetteur physique
		39	Qualifiant de l'identifiant émetteur	AN4	UNB.S002.007 (Hors Groupe)	❶
		43	Identification du récepteur (Paramètre OPS)	AN35	UNB.S003.0010 (Hors Groupe)	<b>H03S000DUCS</b> pour tests Pôle emploi <b>H02S000DUCS</b> pour exploitation réelle Pôle emploi
		78	Qualifiant de l'identifiant récepteur	AN4	UNB.S003.007 (Hors Groupe)	❶
10		82	Date de préparation de la déclaration : (Format AAAAMMJJ)	N8	UNB.S004.0017 (Hors Groupe)	<b>20140211</b>
		90	Heure de préparation (Format HHMM)	N4	UNB.S004.0019 (Hors Groupe)	<b>1641</b> (exemple pour 16h41)
		94	Indicateur d'essai (1 si essai sinon non utilisé)	N1	UNB.0035 (Hors Groupe)	<b>1</b> → pour tests Pôle emploi <b>0</b> → pour exploitation réelle Pôle emploi
		107	Type de déclaration (constante)	AN3	BGM.C002.1001 (Hors Groupe)	<b>902</b> pour une déclaration Pôle emploi
		110	Référence de la déclaration	AN35	BGM.1004 (Hors Groupe)	❷
1.1			148	Type de bordereau (Paramètre OPS)	AN3	GIS.C529.7365 (Hors Groupe)

- ❶ Identifiant défini par accord entre les parties → Voir les normes de la mission DUCS
- ❷ Obligation d'un identifiant unique pour chaque DUCS. Cet identifiant devient la clef de rapprochement entre les déclarations et leurs accusés de réception

	<b>FR1</b>	→ Emetteur physique de la déclaration à qui sera retourné l'accusé de réception (Portail, tiers déclarant, entreprise..).	Ces données n'ont pas de correspondance dans l'ADV papier.  Se reporter aux normes de la mission DUCS
	<b>FR2</b>	→ Coordonnées d'un correspondant chez l'émetteur physique	
	<b>FR3</b>	→ Adresse mail du correspondant	

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.3	DT1 (Employeur déclarant)	7	SIRET de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	<b>12345678900011</b>
2		45	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	<b>SARL EXEMPLE</b>
		80	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	<b>LES AIGLES DU LEMAN</b>
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	<b>LEMAN</b>
		185	Localité de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	<b>SCIEZ</b>
		220	Code postal de l'établissement	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	<b>74140</b>
	<b>DT2</b>	→ Coordonnées d'un correspondant de l'entreprise déclarée			Ces données n'ont pas de correspondance dans l'ADV papier. Se reporter aux normes de la mission DUCS	
	<b>DT3</b>	→ Adresse mail du correspondant				

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
4	MR1 (destinataire physique)	7	SIRET de Pôle emploi (Paramètre OPS)	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	<b>78538850500071</b>
		45	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	<b>POLE EMPLOI SERVICES</b>
		80	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	<b>Centre de recouvrement</b>
		115	Ligne 1 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	<b>TSA 70113</b>
		150	Ligne 2 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	
		185	Localité de Pôle emploi	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	<b>NANTERRE CEDEX 9</b>
		220	Code Postal de Pôle emploi	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	<b>92891</b>

	<b>AE1</b>	→ Tiers rédacteur auquel l'entreprise a confié sa déclaration	Ces données n'ont pas de correspondance dans l'ADV papier.  Se reporter aux normes de la mission DUCS
	<b>AE2</b>	→ Coordonnées d'un correspondant chez le tiers rédacteur	
	<b>AE3</b>	→ Adresse mail du correspondant	

Les enregistrements AE sont obligatoires si la déclaration a été faite par un tiers déclarant.

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
5	GEN (Données générales de la déclaration)	4	Période de référence de la déclaration ❶	AN35	DTM.C507.2380 (Hors Groupe)	<b>201401</b> (pour janvier 2014)
		39	Qualifiant format période ❶	AN3	DTM.C507.2379 (Hors Groupe)	<b>610</b>
7		130	Montant total des cotisations de la déclaration	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	<b>000000000000001764</b>
		148	Qualifiant associé au montant GEN 130 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	<b>277</b>
		151	Cumul des masses salariales annuelles	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	Non renseigné
		169	Qualifiant associé au montant GEN 151 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	Non renseigné
		246	Code devise de la déclaration	AN3	MOA.C516.6345 (Hors Groupe)	<b>EUR</b>

❶ → Format de la période

→ **SSAAMM** pour une DUCS mensuelle → en ce cas GEN 039 = "610"

**SSAA** pour l'année, et **MM** le n° du mois dans l'année.

Exemple :

- déclaration mensuelle de janvier 2014 → "201401"

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.3	EN1 (Entité déclarée)	7	SIRET de l'entité déclarée	AN35	NAD.C82.3039 (Groupe 2)	12345678900011
2		45	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 2)	SARL EXEMPLE
		80	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 2)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LES AIGLES DU LEMAN
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LEMAN
		185	Localité de l'entité déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 2)	SCIEZ
		220	Code Postal	AN9	NAD.3251 (Groupe 2)	74140
3.2	EN2 (Entité déclarée)	124	L'identifiant Pôle emploi ❶	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	080123456781
3.1		159	Code APE de l'entité déclarée	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	5620Z
7	EN3 (Entité déclarée)	42	Montant total des cotisations de l'entité déclarée	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	000000000000001764
		60	Qualifiant associé au montant EN3 42 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	277
		63	Total des masses salariales annuelles *	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	Non renseigné
		81	Qualifiant de la zone EN3 63 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	Non renseigné

❶ Format de la zone EN2 124 → « 080 » + n°affilié (8 car) + clé affilié (1 car numérique)

L'identifiant d'un déclarant est constitué d'un n° d'agrément (sur 3 caractères) + d'un n° d'affilié ( ou d'affiliation) (sur 8 caractères + la clé). L'ensemble de ces données s'appelle l'identifiant Pôle emploi

Exemple :

080001234569 est l'identifiant Pôle emploi  
080 est le N° d'agrément  
001234569 est le N° d'affilié (dont '9' est la clé)

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	COPAYM V 4.2		Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
					Correspondance	Code	
8.1	EN4 (Effectif de l'entité déclarée)	4	Nombre de salariés concernés (durant la période)	N15	QTY.C186.6060 (Groupe 2)	920	000000000000005 (exemple)
8.2		19	Nombre de fins de contrats de travail (durant la période)	N15	QTY.C186.6060 (Groupe 2)	921	000000000000001 (exemple)



Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
6	COT ligne de cotisation de la déclaration	4	Qualifiant cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.5047 (Groupe 3)	<b>906</b> - Cotisation Pôle emploi
		7	Type de cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.C953.5049 (Groupe 3)	Voir table des cotisations en fin de document
		22	Période de référence de la ligne de cotisation ❶	AN35	DTM.C507.2380 (Groupe 3)	<b>20140101</b>
		57	Qualifiant de la zone COT 22 ❷	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 3)	<b>102</b>
		60	Taux de cotisation en pourcentage (4 décimales sans point)	N8	PCD.C501.5482 (Groupe 3)	<b>00108000</b> (exemple pour un taux à 10,80) ❸
		68	Qualifiant de la zone COT 71 ❹	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 3)	<b>930</b>
		71	Rémunérations Brutes de la ligne de cotisation	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 3)	<b>00000000000015312</b>

❶ → Date de début de changement des conditions de cotisation. Cette date doit être comprise dans la période de référence de la déclaration, elle indique la date d'entrée en vigueur du taux.

❷ → "102" = SSAAMMJJ avec AAAA l'année, MM le mois, JJ le jour

❸ → **Attention** : Les taux ci-dessus sont donnés à titre d'exemple et sont susceptibles de changer.

❹ → "930" = salaires réels positifs

#### A savoir :

- Il y a un enregistrement COT par ligne de cotisation dont la rémunération brute de la ligne de cotisation est non nulle.
- Le groupe de ligne COT doit être trié par Type de cotisation (COT 7) & Période de référence de la ligne de cotisation (COT22) en ordre croissant.
- Aucun enregistrement COT n'est généré en cas de déclaration néant

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
9	PAI (référence de paiement et montant réglé)	4	Mode de paiement ❶	AN3	PAI.C534.4461 (Groupe 6)	<b>Z10</b>
		7	Qualifiant du compte bancaire ❷	AN3	FII.3035 (Groupe 6)	<b>OR</b>
		10	Numéro du compte + clé RIB	AN35	FII.C078.3194 (Groupe 6)	<b>1234567891111</b>
		45	Code banque	AN11	FII.C088.3433 (Groupe 6)	<b>12345</b>
		56	Qualifiant de la liste codes banques (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	<b>25</b> = RIB
		59	Agence responsable (constante)	AN3	FII.C088.3055 (Groupe 6)	<b>108</b> = Banque de France
		62	Code guichet	AN17	FII.C088.3434 (Groupe 6)	<b>67890</b>
		79	Qualifiant de la liste codes guichets (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	<b>25</b> = RIB
		82	Agence responsable	AN3	FII.C088.3055	<b>108</b> = Banque de France

		(constante)		(Groupe 6)	
7	85	Montant du règlement	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 6)	00000000000001764
	103	Code devise	AN3	MOA.C516.6345 (Groupe 6)	EUR
	106	Type de référence	AN3	RFF.C506.1153 (Groupe 6)	PQ si référence sociale CR si Cpop libre
	109	Référence de rapprochement	AN35	RFF.C506.1154 (Groupe 6)	Ⓢ
1.2	144	Type de date associée au paiement	AN3	DTM.C507.2005 (Groupe 6)	138 = date de paiement
	147	Date de paiement (demandée si mode de paiement = Z10)	AN8	DTM.C507.2380 (Groupe 6)	20140215 si le mode de paiement est 'Z10'. C'est la date d'échéance
	182	Format date de la zone PAI 147 (102 = AAAAMMJJ )	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 6)	102

- Ⓢ → '20' pour chèque, '30' pour virement, 'Z10' pour télé règlement de type A
- Ⓣ → Indiquer **BF** s'il s'agit du compte de l'OPS créancier (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'employeur débiteur : chèque ou virement) ou **OR** du compte du cotisant débiteur (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'OPS créancier : télé règlement).
- Ⓤ → Référence permettant de rapprocher le paiement de la déclaration. Dans le cas d'un paiement à l'initiative du débiteur (chèque ou virement), utiliser la référence sociale (elle sera notée au dos du chèque ou en référence "utilisateur" du virement). Dans le cas d'un paiement à l'initiative du créancier (télé règlement), utiliser le certificat de prise en compte de l'ordre de paiement. En EDI et donc en asynchrone, il s'agit d'un Cpop libre qui permet le rapprochement de l'accusé de réception avec la déclaration.

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	FIN (fin message)	4	Nombre de déclarations de l'envoi	N8	UNZ0036 (Hors Groupe)	00000001

## 3 Les Déclarations Récapitulatives Annuelles – DRA « Cinéma-Spectacle »

---

### 3.1 Introduction

Les récapitulatifs annuels Assurance Chômage sont faits via les Déclarations de Régularisation Annuelle (DRA).

La Déclaration de Régularisation Annuelle a différents objets :

#### **Pour l'entreprise**

La DRA permet de :

- renseigner l'ensemble des rémunérations versées au titre de l'année déclarée ;
- calculer les contributions et cotisations dues pour l'exercice, et, après déduction des sommes versées, régler le solde des sommes dues ;

#### **Pour Pôle emploi**

Connaître l'ensemble des rémunérations versées au titre de l'année.

Permet à Pôle emploi de procéder à la régularisation du compte de l'affilié, en comparant les informations contenues dans la DRA à celles fournies périodiquement avec les ADV.

La non déclaration, dans les délais prescrits, entraîne une pénalité dont le montant dépend du nombre de salariés figurant sur la dernière déclaration de versement, quel que soit le montant des contributions et cotisations dues (article 67 du règlement de l'Assurance chômage), et le cas échéant, une estimation des contributions et cotisations restant dues à laquelle s'ajoutent des majorations de retard (articles 62, 63 et 66 du règlement de l'Assurance chômage).

### 3.2 Notice fonctionnelle de la DRA

(articles R. 5422-6 à R. 5422-8 du code du travail)

**À RETOURNER AU CENTRE DE RECouvreMENT SOUS PLI AFFRANCHI AU PLUS TARD LE 31/01/2014 ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT DU SOLDE DES CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS À PAYER POUR 2013**  
Le non-retour de cette déclaration dans le délai prescrit entraîne une pénalité et des majorations de retard (voir notice)

**AVANT DE REMPLIR VOTRE DÉCLARATION, PRENEZ CONNAISSANCE DE LA NOTICE EXPLICATIVE**

+ 14 080 12345678 09 01 1 09020 081 000000000000 000000000000 +

N° d'affiliation : 80 12345678 1  
N° URSSAF : 123456789012345

N° SIRET : 123456789000011  
Code APE (NAF 2008) : 5620Z

SARL EXEMPLE  
LES AIGLES DU LEMAN  
LEMAN  
74041 SCIEZ

Concerne : SARL EXEMPLE  
01300 PEYRIEU

**1** Périmètre de la déclaration :  
- Date limite pour déclarer  
- Période concernée

**2** Entreprise concernée par la déclaration

**3** Codifications Pôle emploi, Urssaf et Insee de l'entreprise

**1** REMUNÉRATIONS BRUTES DÉCLARÉES SUR LA DADS 2013 [ 3 1 2 6 2 7 ,00 ]

**2** DÉCLARATION NÉANT [ ] (voir notice) Si vous avez inscrit NÉANT ci-contre, ne rien inscrire dans la rubrique **3**

**3** REMUNÉRATIONS BRUTES APRÈS DÉDUCTION (versées aux salariés intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel - Annexes VIII et X au règlement de l'Assurance chômage), CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS DUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2013.

	REMUNERATIONS VERSEES	TAUX %	SOMMES DUES ARRONDIS A L'EURO LE PLUS PROCHE
A C	① Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	X 10,80%	[ 3 3 7 6 3 ,00 ]
	② dont rémunérations soumises à majoration CDD d'une durée :		[ * * * * * ,00 ]
	③ INFÉRIEURE OU ÉGALE À 3 MOIS, POUR CONTRAT D'USAGE	X 0,50%	[ 7 6 ,00 ]
	④ INFÉRIEURE OU ÉGALE À 1 MOIS, POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ	X 3,00%	[ 3 8 1 ,00 ]
	⑤ SUPÉRIEURE À 1 MOIS ET INFÉRIEURE OU ÉGALE À 3 MOIS, POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ	X 1,50%	[ 6 0 ,00 ]
Assurance chômage (AC) - Total 1			[ 3 4 2 8 0 ,00 ]
A G S	① Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	X 0,30%	[ 9 3 7 ,00 ]
	② **		[ * * * * * ,00 ]
Association pour la garantie des salaires (AGS) - Total 2			[ 9 3 7 ,00 ]
Total 1 + Total 2 = Total 3			[ 3 5 2 1 7 ,00 ]
Contributions AC et cotisations AGS déjà versées au titre de l'exercice = Total 4			[ 3 3 8 8 2 ,00 ]
SOLDE À PAYER POUR L'EXERCICE 2013 AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2014 Total 3 - Total 4			[ 1 3 3 5 ,00 ]

**6** Rémunérations brutes déclarées sur la DADS

**7** Lignes de cotisation : Les rémunérations brutes par tranches et par périodes multipliées par les taux déterminent le montant des cotisations dues.  
Pour chaque type de contribution, il apparaîtra autant de ligne de cotisation qu'il y a eu de changement de taux au cours de la période

**8** Montant total des Cotisations déjà versées

**15** Solde à payer pour l'exercice

**12** Correspondant dans l'entreprise

Personne à contacter :  
Téléphone : [ ] Fax : [ ] Portable : [ ]

Fait à : Paris le 20/01/14 Cachet : Signature : [ ]

**14** Date de la déclaration

**9** Adresse de Pôle Emploi Service  
Pôle emploi Service – Centre de recouvrement TSA 70113  
92891 Nanterre Cedex 9 Tel : 3995 composer le département 99

Explication des rubriques

N° de rubrique	Libellé de la zone de DRA	Contenu fonctionnel
1	Périmètre de la déclaration	<p>La date d'exigibilité (date limite pour déclarer), la période concernée caractérisent le périmètre de toute déclaration Pôle emploi (avec le numéro d'affilié)</p> <p><b>La DRA doit obligatoirement être retournée à Pôle emploi au 31 janvier qui suit l'exercice.</b></p>
2	Entreprise concernée par la déclaration	Coordonnées (nom et adresse) de l'Entreprise concernée par la déclaration.
3	Codifications Urssaf, Pôle emploi et Insee de l'entreprise	<p>N° URSSAF : Identification URSSAF de l'entreprise,  L'identifiant Pôle emploi : N° de Compte de l'ent reprise dans Pôle emploi  SIRET : Identification INSEE de l'entreprise (N° de Siret).</p>
6	Rémunérations brutes déclarées sur la DADS de l'exercice	Rémunérations brutes de l'entreprise sur l'ensemble de l'exercice, telles que déclarées sur la DADS. Il s'agit de la totalité des rémunérations soumises à cotisation de sécurité sociale.
7	Lignes de cotisations	<p><b>Rémunération Brutes, après déduction, (versées aux salariés intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel – Annexes VIII et X au règlement de l'Assurance chômage).</b></p> <p><b>Contributions et cotisations dues au titre de l'exercice.</b></p> <p>Dans cette rubrique, inscrire les rémunérations, après déduction pour frais professionnels et, dans la limite de 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce plafond est annuel, employeur par employeur.</p> <p>Sont uniquement concernées sur cette déclaration les rémunérations versées à des salariés intermittents, c'est-à-dire des salariés engagés par contrat de travail à durée déterminée et relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance chômage (les rémunérations versées aux autres salariés doivent être déclarées auprès de l'URSSAF ou de la CMSA (CGSS dans les DOM) territorialement compétente, de la CCSS à Monaco et de la CPS à Saint-Pierre et Miquelon via une DRA Régime Général (RG)).</p> <p><b>Les salariés exclus :</b> mandataires sociaux.</p> <p><b>Cas particulier des salariés âgés de 65 ans et plus : à compter du 1er juillet 2014, les rémunérations versées à ces salariés entrent dans l'assiette des contributions et cotisations.</b></p> <p><u>Quels sont les salariés relevant des annexes 8 et 10 ?</u></p> <p>Pour relever de l'<u>annexe 8</u>, ces salariés doivent être engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L. 1242-2 3° du code du travail) et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir travaillé dans une entreprise de l'édition de l'enregistrement sonore, de la production cinématographique, audiovisuelle et de films d'animation, de la diffusion de programmes de télévision ou de radio, de la production de spectacles vivants ou de la réalisation de prestations techniques au service de la création et de l'évènement et répertoriée à l'annexe 8.</li> <li>- avoir occupé des fonctions visées à l'annexe 8.</li> </ul> <p>Pour relever de l'<u>annexe 10</u>, ces salariés doivent être des artistes, au sens des articles L.7121-2 et suivants du code du travail, engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L. 1242-2 3° du code du travail)</p> <p><b>A défaut, les activités concernées ne relèvent pas des annexes 8 et 10.</b></p> <p>L'assiette des contributions d'AC est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992 identique à l'assiette des cotisations de Sécurité sociale. Par dérogation, si l'assiette de Sécurité sociale est forfaitaire, les contributions d'AC doivent être calculées sur les rémunérations brutes réelles après déduction pour frais professionnels.</p> <p><b>Précision : rémunérations à déclarer en cas de redressement judiciaire ou de sauvegarde :</b></p>

		<p>Mentionner seulement les rémunérations versées postérieurement à la date de redressement judiciaire ou de sauvegarde.</p> <p><b>Rémunérations versées :</b> Dans cette rubrique, doivent figurer les rémunérations brutes (après déduction) versées aux salariés titulaires d'un contrat de travail. La part de ces rémunérations soumises à majoration doit être reprise dans les lignes correspondantes (pour les CDD de durée inférieure ou égale à 3 mois dont le premier jour d'exécution est effectué à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013)</p> <p>La somme des masses déclarées sur les surcotisations CDD doit être inférieure ou égale à la masse de la tranche A du RAC.</p> <p>Les affiliés de Pôle Emploi Services Cinéma Spectacle ne cotisent pas à l'« Assurance Chômage exonération de la part salariale »</p>
8	Montant total des Cotisations	Total des contributions et cotisations dues pour l'exercice.
9	Adresse de Pôle Emploi Service	Coordonnées postales
12	Contact dans l'entreprise	Personne à contacter dans l'entreprise (unité déclarante).
14	Date de la déclaration	Date à laquelle la déclaration a été faite. Cette date permet à Pôle emploi de vérifier que la déclaration a bien été faite avant, ou, à l'échéance.
15	Règlement	La DRA peut être accompagnée d'un paiement.

3.3 Notice technique de la DRA

(articles R. 5422-6 à R. 5422-8 du code du travail)

**À RETOURNER AU CENTRE DE RECouvreMENT SOUS PLI AFFRANCHI AU PLUS TARD LE 31/01/2014 ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT DU SOLDE DES CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS A PAYER POUR L'EXERCICE 2013**  
Le non-retour de cette déclaration dans le délai prescrit entraîne une pénalité et des majorations de retard (voir notice)

**AVANT DE REMPLIR VOTRE DÉCLARATION, PRENEZ CONNAISSANCE DE LA NOTICE EXPLICATIVE**

14 080 12345678 09 01 1 09020 081 000000000000 000000000000 +

N° d'affiliation : 80 12345678 1  
N° URSSAF : 123456789012345

N° SIRET : 123456789000011  
Code APE (NAF 2008) : 5620Z

SARL EXEMPLE  
LES AIGLES DU LEMAN  
LEMAN  
74941 SCIEZ

Concerné : SARL EXEMPLE  
01300 PEYRIEU

1.2 Période déclarée

1.3 Date d'exigibilité de la déclaration

3.1 Identifiant Pôle Emploi de l'entreprise

3.2 SIRET de l'entreprise

2 Entreprise concernée par la déclaration

1 RÉMUNÉRATIONS BRUTES DÉCLARÉES SUR LA DADS 2013 [312627,00]

2 DÉCLARATION NÉANT [ ] (voir notice) Si vous avez inscrit NÉANT ci-contre, ne rien inscrire dans la rubrique 3

3 RÉMUNÉRATIONS BRUTES APRÈS DÉDUCTION (versées aux salariés intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel - Annexes VIII et X au règlement de l'Assurance chômage), CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS DUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2013.

	REMUNERATIONS VERSEES	TAUX %	SOMMES DUES ARRONDIS À L'EURO LE PLUS PROCHE
A C	1 Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	312627,00 × 10,80%	33763,00
	2 * * * * *	* * * * *	* * * * *
	3 dont rémunérations soumises à majoration CDD d'une durée : INFÉRIEURE OU ÉGALE À 3 MOIS, POUR CONTRAT D'USAGE	15306,00 × 0,50%	76,00
	4 INFÉRIEURE OU ÉGALE À 1 MOIS, POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ	12713,00 × 3,00%	381,00
	5 SUPÉRIEURE À 1 MOIS ET INFÉRIEURE OU ÉGALE À 3 MOIS, POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ	4027,00 × 1,50%	60,00
<b>Assurance chômage (AC) - Total 1</b>			<b>34280,00</b>
A G S	1 Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	312627,00 × 0,30%	937,00
	2 * * * * *	* * * * *	* * * * *
<b>Association pour la garantie des salaires (AGS) - Total 2</b>			<b>937,00</b>
<b>Total 1 + Total 2 = Total 3</b>			<b>35217,00</b>
<b>Contributions AC et cotisations AGS déjà versées au titre de l'exercice = Total 4</b>			<b>33882,00</b>
<b>SOLDE À PAYER POUR L'EXERCICE 2013 AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2014 Total 3 - Total 4</b>			<b>1335,00</b>

6 Rémunérations brutes déclarées sur la DADS

7 Lignes de cotisation

8 Montant total des Cotisations

15 Solde à payer pour l'exercice

Personne à contacter :  
Téléphone : [ ] Fax : [ ] Portable : [ ]

Fait à : Paris le 22.01.14 Cachet : Signature :

Pôle emploi Service – Centre de recouvrement TSA 70113  
92891 Nanterre Cedex 9 Tel : 3995 composer le département 99

12 Contact dans l'entreprise

9 Pôle Emploi Service

14 Date de la déclaration

Comment lire les tableaux qui suivent ?

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
10			Libellé COPLAT de la zone	.. de la zone COPLAT	Correspondance dans un Copaym	Valeurs attendues dans la DUCS-EDI

Permet de voir la correspondance sur la maquette papier

Indique dans quel enregistrement la donnée est attendue

Indique à quelle position de l'enreg. la donnée est attendue

Indique la valeur attendue en DUCS-EDI :  
**En noir** → le constantes, paramètres, qualificants.. etc.  
**En Bleu** → les données fonctionnelles de la déclaration

**Rappel** : Les tableaux qui suivent ne visent pas à redéfinir toute la norme DUCS de Pôle emploi. Ils n'ont pour but que de préciser les valeurs attendues dans les zones spécifiques aux déclarations Pôle emploi. Si des zones COPLAT ou COPAYM n'apparaissent pas dans ces tableaux, c'est alors la norme émise par la Mission DUCS qui doit être prise en compte.

Enchaînement des enregistrements DUCS-EDI sur une DRA

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	<b>DEB</b> (début message)	4	Identification de émetteur physique (constante)	AN35	UNB.S002.004 (Hors Groupe)	<b>ES</b> suivie du Siret de l'émetteur physique
		39	Qualifiant de l'identifiant émetteur	AN4	UNB.S002.007 (Hors Groupe)	❶
		43	Identification du récepteur (Paramètre OPS)	AN35	UNB.S003.0010 (Hors Groupe)	<b>H03S000DUCS</b> pour tests Pôle emploi <b>H02S000DUCS</b> pour exploitation réelle Pôle emploi
		78	Qualifiant de l'identifiant récepteur	AN4	UNB.S003.007 (Hors Groupe)	❶
14		82	Date de préparation de la déclaration : (Format AAAAMMJJ)	N8	UNB.S004.0017 (Hors Groupe)	<b>20140110</b>
		90	Heure de préparation (Format HHMM)	N4	UNB.S004.0019 (Hors Groupe)	<b>1641</b> (exemple pour 16h41)
		94	Indicateur d'essai (1 si essai sinon non utilisé)	N1	UNB.0035 (Hors Groupe)	<b>1</b> → pour tests Pôle emploi <b>0</b> → pour exploitation réelle Pôle emploi
		107	Type de déclaration (constante)	AN3	BGM.C002.1001 (Hors Groupe)	<b>902</b> pour une déclaration Pôle emploi
		110	Référence de la déclaration	AN35	BGM.1004 (Hors Groupe)	❷
	148	Type de bordereau (Paramètre OPS)	AN3	GIS.C529.7365 (Hors Groupe)	<b>929</b> – DRA Cinéma-Spectacle	

- ❶ Identifiant défini par accord entre les parties → Voir les normes de la mission DUCS
- ❷ Obligation d'un identifiant unique pour chaque DUCS. Cet identifiant devient la clef de rapprochement entre les déclarations et leurs accusés de réception



	<b>FR1</b>	→ Emetteur physique de la déclaration à qui sera retourné l'accusé de réception (Portail, tiers déclarant, entreprise..).	Ces données n'ont pas de correspondance dans la DRA papier.  Se reporter aux normes de la mission DUCS
	<b>FR2</b>	→ Coordonnées d'un correspondant chez l'émetteur physique	
	<b>FR3</b>	→ Adresse mail du correspondant	

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.2	DT1 (Employeur déclarant)	7	SIRET de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	<b>12345678900011</b>
2		45	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	<b>SARL EXEMPLE</b>
		80	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	<b>LES AIGLES DU LEMAN</b>
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	<b>LEMAN</b>
		185	Localité de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	<b>SCIEZ</b>
		220	Code postal de l'établissement	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	<b>74041</b>
12	DT2 (Contact dans l'entreprise)	4	Nom, prénom du Service/Collaborateur qui a validé la déclaration	AN35	CTA.C056.3412 (Groupe 1)	
		39	N°Téléphone du Service/Collaborateur	AN25	COM.C076.3148 (Groupe 1)	
		64	N°Fax du Service/Collaborateur	AN25	COM.C076.3148 (Groupe 1)	
13	DT3 (Contact mail)	4	Adresse électronique Service/Collaborateur qui a validé la déclaration	AN252	COM.C076.3148 (Groupe 1)	

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
9	MR1 (destinataire physique)	7	SIRET de Pôle emploi (Paramètre OPS)	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	<b>78538850500071</b>
		45	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	<b>POLE EMPLOI SERVICES</b>
		80	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	<b>Centre de recouvrement</b>
		115	Ligne 1 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	<b>TSA 70113</b>
		150	Ligne 2 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	
		185	Localité de Pôle emploi	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	<b>NANTERRE CEDEX 9</b>
		220	Code Postal de Pôle emploi	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	<b>92891</b>

	<b>AE1</b>	→ Tiers rédacteur auquel l'entreprise a confié sa déclaration	Ces données n'ont pas de correspondance dans la DRA papier.  Se reporter aux normes de la mission DUCS
	<b>AE2</b>	→ Coordonnées d'un correspondant chez le tiers rédacteur	
	<b>AE3</b>	→ Adresse mail du correspondant	

Les enregistrements AE sont obligatoires si la déclaration a été faite par un tiers déclarant.

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
1.2	GEN (Données générales de la déclaration)	4	Période de référence de la déclaration → annuelle : SSAA	AN35	DTM.C507.2380 (Hors Groupe)	<b>2013</b> (pour l'année 2013)
		39	Qualifiant format période.	AN3	DTM.C507.2379 (Hors Groupe)	<b>602</b> pour période annuelle
5		80	Effectif global entreprise, tous établissements confondus, tel que déclaré à l'URSSAF	AN15	QTY.C186.6060 (Hors Groupe)	Non renseigné
7.1		130	Montant total des cotisations de la déclaration	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	Non renseigné
		148	Qualifiant associé au montant GEN 130 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	Non renseigné
7.3		151	Cumul des masses salariales annuelles	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	<b>000000000000312627</b>
7.3		169	Qualifiant associé au montant GEN 151 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	<b>276</b>
		246	Code devise de la déclaration	AN3	MOA.C516.6345 (Hors Groupe)	<b>EUR</b>

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.2	EN1 (Entité déclarée)	7	SIRET de l'entité déclarée	AN35	NAD.C82.3039 (Groupe 2)	12345678900011
2		45	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 2)	SARL EXEMPLE
		80	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LES AIGLES DU LEMAN
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LEMAN
		185	Localité de l'entité déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 2)	SCIEZ
		220	Code Postal	AN9	NAD.3251 (Groupe 2)	74041
3.1	EN2  (Références de l'entité déclarante)	124	L'identifiant Pôle emploi ❶	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	080123456781
		159	Code APE de l'Entité déclarée	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	5620Z (exemple)
		194	Rattachement de décembre à la DADS	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	1 (« oui » : valeur obligatoire)
	EN3  (Montants Déclarés)	42	Montant total des cotisations déclarées	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	Non renseigné
		60	Qualifiant associé au montant EN3 42 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	Non renseigné
7.1		63	Total des masses salariales annuelles	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	000000000000312627
7.3		81	Qualifiant de la zone EN3 63 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	276
4.1		105	Période de versement des salaires → '901' si fin de mois → '902' si mois suivant	AN3	DTM.C507.2005 (Groupe 2)	901
4.2		108	Jour habituel de versement des salaires	AN2	DTM.C507.2380 (Groupe 2)	31
		110	Qualifiant de la zone EN3 108 (Constante '110' → JJ)	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 2)	110
6		113	Rémunérations brutes déclarée sur la DADS	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	000000000000312627
		131	Qualifiant associé au montant d'EN3 113 → '172' si >= 0 → '972' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	172

- ❶ Format de la zone EN2 124 → « 080 » + n°affilié (8 car) + clé affilié (1 car numérique)

L'identifiant d'un déclarant est constitué d'un n° d'agrément (sur 3 caractères) + d'un n° d'affilié ( ou d'affiliation) (sur 8 caractères + la clé). L'ensemble de ces données s'appelle l'identifiant Pôle emploi

Exemple :

080001234569 est l'identifiant Pôle emploi  
080 est le N° d'agrément  
001234569 est le N° d'affilié (dont '9' est la clé )

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
7	COT Lignes de cotisation de la déclaration	4	Qualifiant cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.5047 (Groupe 3)	906 - Cotisation Pôle emploi
		7	Type de cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.C953.5049 (Groupe 3)	Voir table des cotisations en fin de document
		22	Période de référence de la ligne de cotisation ❶	AN35	DTM.C507.2380 (Groupe 3)	20130101
		57	Qualifiant de la zone COT 22 ❷	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 3)	102
		60	Taux de cotisation en pourcentage (4 décimales sans point)	N8	PCD.C501.5482 (Groupe 3)	00108000 (exemple pour un taux à 10,80) ❸
		68	Qualifiant de la zone COT 71 ❹	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 3)	930
		71	Rémunérations Brutes de la ligne de cotisation 104	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 3)	000000000000312627

- ❶ → Date de début de changement des conditions de cotisation. Cette date doit être comprise dans la période de référence de la déclaration, elle indique la date d'entrée en vigueur du taux.
- ❷ → "102" = SSAAMJJJ avec AAAA l'année, MM le mois, JJ le jour
- ❸ → **Attention** : Les taux ci-dessus sont donnés à titre d'exemple et sont susceptibles de changer.
- ❹ → "930" = salaires réels positifs ou "932" = salaires réels négatifs (régularisation)

A savoir :

- Il y a un enregistrement COT par ligne de cotisation.
- Le groupe de ligne COT doit être trié par Type de cotisation (COT 7) & Période de référence de la ligne de cotisation (COT22) en ordre croissant.
- Aucun enregistrement COT n'est généré en cas de déclaration néant

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	PAI (référence de paiement et montant réglé)	4	Mode de paiement ❶	AN3	PAI.C534.4461 (Groupe 6)	<b>Z10</b>
		7	Qualifiant du compte bancaire ❷	AN3	FII.3035 (Groupe 6)	<b>BF</b>
		10	Numéro du compte + clé RIB	AN35	FII.C078.3194 (Groupe 6)	<b>1234567891111</b> (exemple)
		45	Code banque	AN11	FII.C088.3433 (Groupe 6)	<b>12345</b> (exemple)
		56	Qualifiant de la liste codes banques (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	<b>25 = RIB</b>
		59	Agence responsable (constante)	AN3	FII.C088.3055 (Groupe 6)	<b>108 = Banque de France</b>
		62	Code guichet	AN17	FII.C088.3434 (Groupe 6)	<b>67890</b> (exemple)
		79	Qualifiant de la liste codes guichets (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	<b>25 = RIB</b>
		82	Agence responsable (constante)	AN3	FII.C088.3055 (Groupe 6)	<b>108 = Banque de France</b>
15		85	Montant du règlement	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 6)	<b>000000000000001335</b>
		103	Code devise	AN3	MOA.C516.6345 (Groupe 6)	<b>EUR</b>
		106	Type de référence	AN3	RFF.C506.1153 (Groupe 6)	<b>PQ</b> si référence sociale <b>CR</b> si Cpop libre
		109	Référence de rapprochement	AN35	RFF.C506.1154 (Groupe 6)	❸
1.3		144	Type de date associée au paiement	AN3	DTM.C507.2005 (Groupe 6)	<b>138 = date de paiement</b>
		147	Date de paiement (demandée si mode de paiement = Z10)	AN8	DTM.C507.2380 (Groupe 6)	<b>20140131</b>
	182	Format date de la zone PAI 147 (102 = AAAAMMJJ)	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 6)	<b>102</b>	

- ❶ → '20' pour chèque, '30' pour virement, 'Z10' pour télé règlement de type A
- ❷ → indiquer **BF** s'il s'agit du compte de l'OPS créancier (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'employeur débiteur : chèque ou virement) ou **OR** du compte du cotisant débiteur (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'OPS créancier : télé règlement).
- ❸ → Référence permettant de rapprocher le paiement de la déclaration. Dans le cas d'un paiement à l'initiative du débiteur (chèque ou virement), utiliser la référence sociale (elle sera notée au dos du chèque ou en référence "utilisateur" du virement). Dans le cas d'un paiement à l'initiative du créancier (télé règlement), utiliser le certificat de prise en compte de l'ordre de paiement. En EDI et donc en asynchrone, il s'agit d'un Cpop libre qui permet le rapprochement de l'accusé de réception avec la déclaration..

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	<b>FIN</b> (fin message)	4	Nombre de déclarations de l'envoi	N8	UNZ0036 (Hors Groupe)	00000001

## 4 Synthèse

### 4.1 Liste des codes bordereaux Pôle emploi supportés en EDI

Code	Déclaration	Famille
920	ADV RG	Avis de Versement (4 trimestres ou 12 mois) pour un seul établissement
929	DRA Cinéma Spectacle	Déclaration de régularisation annuelle « Cinéma Spectacle »

Ces codes bordereaux se retrouvent dans l'enregistrement DEB en position 148

### 4.2 Lignes COT selon les catégories de déclaration Pôle emploi

Régime de l'ADV ou catégorie au sein du Régime de l'ADV	Valeurs du type de Cotisation (COT 7)
<b>ADV-DRA « Cinéma Spectacle »</b> Intermittents relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage	<b>104</b> - Cotisation AC (Tranches A+B)
	<b>125</b> - CDD contrat d'usage (<= 3 mois)
	<b>126</b> - CDD accroissement activité (<= 1 mois)
	<b>127</b> - CDD accroissement activité (> 1 mois et <= 3 mois)
	<b>301</b> - Cotisation AGS

## 5 Index

Abréviation	Signification
AC	Assurance Chômage
ADV	Avis de Versement
AE	Assistant d'Education
AGS	Association pour la Garantie des Salaires
ANI	Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013
AVA	Avis de Versement Annuel
CA	Contrats d'Avenir
CAE	Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi
CDD	Contrats a Durée Déterminée
CDI	Contrats a Durée Indéterminée
CEA	Chèque Emploi Associatif
CES	Contrat Emploi Solidarité
CIE	Contrats Initiative-Emploi
CI-RMA	Contrats d'Insertion Revenu Minimum d'Activité
CIVIS	Contrats d'Insertion dans la Vie Sociale
CJE	Contrats Jeunes en Entreprises
CNE	Contrat Nouvelle Embauche
CT	Collectivités Territoriales, Etablissements Publics et Groupements d'Intérêt Public
CUI	Contrats Uniques d'Insertion
DADS	Déclaration Annuelle des Données Sociales
DRA	Déclaration de Régularisation Annuelle
DUCS	Déclaration Unifiée des Cotisations Sociales
EDI	Echange des données informatisées
ETT	Entreprises de Travail Temporaire
OPS	Organisme de Protection Sociale
RG	Régime Général de l'Assurance Chômage
TESE	Titre Emploi Simplifié Entreprise
TTS	Titre de Travail Simplifié dans les DOM